

**AVIS d'enquête publique sur les Plans particuliers de Gestion des Réserves Naturelles**

**Domaniales :**

- « Le Bassin de la Semois » à Jamoigne et Termes (Chiny), et Saint-Vincent et Tintigny (Tintigny) ;
- « Le Bassin de la Chevratte » à Meix-devant-Virton et Villers-la-Loue (Meix-devant-Virton) et Bellefontaine (Tintigny).

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne, avec le soutien de l'équipe du projet LIFE+Herbages 11Nat/BE/001060 cofinancé par l'Union européenne et la Région wallonne, a pris l'initiative de créer 2 nouvelles Réserves Naturelles Domaniales sur la commune de Tintigny.

Ces réserves naturelles domaniales possèdent des caractéristiques biologiques d'un grand intérêt. Cet ensemble, avec sa configuration spatiale, proportionne une continuité globale pour la conservation de la biodiversité dans l'ensemble du territoire.

De manière générale, elles sont composées de divers habitats, notamment des habitats prioritaires au niveau européen d'un grand nombre d'espèces végétales protégées.

L'objectif global de conservation de l'ensemble de ces réserves naturelles domaniales est le maintien, la restauration et la connectivité des habitats et des espèces animales et végétales menacées qui y sont présentes. Cela nécessite une gestion adéquate et la mise en place de mesures de restauration spécifiques sur les parcelles en moins bon état. Toutes ces mesures sont détaillées dans le plan particulier de gestion de chacune des réserves naturelles, qui reprend aussi les renseignements administratifs, les aspects biologiques et une carte propre à chaque réserve.

Avant l'adoption des arrêtés de création de ces réserves naturelles, leur Plan particulier de Gestion est soumis à enquête publique.

Vous pouvez consulter les plans particuliers de gestion sur le site internet de la commune et dans les bureaux de l'administration communale de Tintigny pendant toute la durée des enquêtes publiques et y émettre vos remarques. Des renseignements complémentaires peuvent y être obtenus, ainsi qu'auprès de l'Ingénieur Chef de Cantonement de Virton, Monsieur David Storms.

**Les enquêtes publiques débuteront le 15 juin pour une durée de 30 jours.**

Tintigny, le 12 juin 2020.

La Directrice Générale,

  
Martine SIMON



Le Bourgmestre,

  
Benoît PIEDBOEUF